

Pour ma part j'espère beaucoup que l'éminent correspondant de l'un de ces journaux s'est trompé; j'espère beaucoup que toutes ces rumeurs sont sans fondement; j'espère beaucoup que la compagnie n'a pas dépensé, en sus de ses recettes, la somme mentionnée, et que les promesses faites sur les résultats financiers attendus de la législation adoptée lors de la dernière session, se réaliseront à la lettre.

Il vaut mieux que les faits soient connus, et je saisis cette occasion pour demander des informations qui permettront au parlement de les aborder.

M. MITCHELL: Je n'étais pas à mon siège quand l'honorable député de Durham-Ouest (M. Blake) a commencé à parler sur cette motion; mais j'ai entendu son allusion au journal que je possède et que je dirige. Je le remercie de ce qu'il a dit de flatteur au sujet de ce journal, au sujet de la vigueur nouvelle que cette feuille a reçue, et je lui en aurai beaucoup d'obligations. Mais je regrette que la position prise par l'honorable chef de la gauche à l'égard d'une institution, dont le caractère est national, n'ait pas été de nature à inspirer des remarques flatteuses dans les colonnes et la correspondance du journal que je dirige.

Mais je dirai ceci, non seulement pour le bénéfice de l'honorable chef de la gauche et de ses partisans, mais aussi pour le bénéfice de cette Chambre et du pays, et je le dirai publiquement: malgré les railleries du principal organe, à Toronto, de l'honorable chef de la gauche; malgré la correspondance malhonnête que cet organe a publiée; malgré la manière dont cette correspondance me rabaisse et injurie mon journal en déclarant que c'est un organe subordonné à une autre influence qu'à la mienne, je dis que mon journal est indépendant, qu'il est l'interprète des sentiments de Peter Mitchell, et que ce dernier a montré, par ses actes publics, dans cette Chambre, autant d'indépendance, si non plus, que la plupart de ceux qui m'écoutent. Quand l'honorable chef de la gauche et ceux qui écrivent des paragraphes dans son principal organe, font de telles observations sur le *Herald*, je tiens à les contredire carrément, et je déclare que le *Herald* n'est subordonné à qui que ce soit, ou à quelque influence que ce soit, et qu'il n'est l'interprète d'autres sentiments que ceux de son propriétaire. L'honorable chef de la gauche a cru devoir signaler le fait que dans les colonnes du *Herald* il est question d'une proposition d'assister la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique.

La considération de cette question est-elle exclusivement réservée, à titre de monopole, à l'honorable chef de la gauche et à ses amis qui l'appuient, et aussi à ses organes dans le pays, et surtout à Toronto?

Sont-ils seuls chargés d'exprimer les opinions qui dominent dans la Confédération au sujet de la plus grande entreprise publique qui ait été conçue dans le Canada, entreprise qui fait honneur au pays, au gouvernement, aux hommes qui l'ont exécutée?

Avant qu'il fût question de cette assistance dans le *Herald*, on a vu dans les colonnes du *Globe*, dans sa correspondance, le même énoncé, qui différait seulement sur la valeur des terrains. On disait dans cette correspondance qu'il y avait un projet sous considération à l'effet de reprendre les terres du Pacifique en paiement de la dette publique.

Et, j'ai trouvé ailleurs le même énoncé. Il y a quelques instants, pendant que je me trouvais dans la bibliothèque, et dans un moment où je ne m'attendais aucunement à une telle attaque, j'ai lu certaines remarques faites à l'égard du *Herald*. Et ceci est un fait dont le comité de la bibliothèque ferait bien de s'occuper, parce que le *Herald* n'est l'organe d'aucun parti dans ce pays. Il est indépendant et il l'est beaucoup plus que le *Globe*, étant en position, et c'est ce que je fais, d'exprimer les opinions que je crois être dans l'intérêt du pays.

Je présume que l'honorable député de Durham-Ouest (M. Blake) aurait été plus satisfait si le *Herald*, dans ses colonnes

éditoriales, n'eût pas été aussi sévère qu'il l'a été, dans un de ses récents numéros, sur la conduite de l'honorable député à l'égard de la compagnie du Pacifique.

Qu'a dit le *Herald*? Il a émis une proposition en faveur d'une grande entreprise publique, dont est chargée une compagnie, et celle-ci a droit à notre reconnaissance pour la manière dont elle a rempli ses obligations. Cette compagnie a reçu l'appui du gouvernement, et ce dernier, si grandes que puissent être ses fautes, mérite sous ce rapport toute notre approbation pour avoir formé cette compagnie et l'avoir soutenu comme il l'a fait.

Chacun sait que la compagnie du Pacifique a besoin d'être aidée de nouveau.

Elle a dépensé \$8,000,000 à construire des éleveurs, des stations permanentes, des remises à bestiaux et autres accessoires en rapport avec la ligne, et qui étaient nécessaires à l'achèvement de cette grande entreprise nationale. Nous savons aussi que d'après la législation, la compagnie ne peut recevoir, sur l'assistance qui lui a été votée lors de la dernière session, que le paiement de l'ouvrage exécuté, et qu'après l'achèvement de l'entreprise, il restera un excédant, sur le tronc principal, si les estimations et les états, non seulement des ingénieurs du gouvernement, mais aussi des ingénieurs de la compagnie, sont exacts. En outre, il y a retenue de 10 pour 100, et, cependant, tout en faisant une dépose énorme, cette année, la compagnie parachevera le chemin près de cinq ans avant la date fixée originairement dans le contrat. Nous savons, en outre, qu'il est fort possible qu'elle ait besoin d'aide, une aide nationale, afin de parachever cette entreprise nationale de manière à faire honneur au pays et au gouvernement qui l'a conçue. Y a-t-il, M. l'Orateur, quelque chose d'étonnant dans tout cela? L'honorable chef de la gauche a-t-il lu le *Globe*? Ne sait-il pas, avant qu'il en fût question dans le *Herald*, que le *Globe* a parlé d'une piastre par acre au lieu de deux, tel que suggéré dans mon journal. J'adopte l'estimation qu'il fait de la valeur des terres.

Je ne connais rien du projet du gouvernement, et je ne reçois pas ses confidences. D'un autre côté, les intentions de la compagnie me sont également inconnues, celle-ci ne m'ayant rien communiqué sur ce sujet.

Certains honorables députés semblent accueillir ironiquement mes paroles. Je suis un ami de la compagnie, parce que je crois qu'elle a fait du bien, qu'elle a exécuté une entreprise qui fait honneur au pays, et je déclare que le pays est tenu, quoi qu'il arrive, de l'appuyer dans l'achèvement de son œuvre, tout en tenant compte des intérêts publics. Le Canada n'est pas intéressé à ce que le succès de cette entreprise soit compromis et que le crédit du pays soit, par suite, ruiné. Nous savons ce qui a déjà été fait dans ce sens. Nous savons que l'on s'est servi en Angleterre et aux États-Unis des paroles proférées par l'honorable chef de la gauche, de manière à discréditer le Canada. Nous savons que la presse, qui appuie cet honorable chef, ne s'est pas seulement bornée à déprécier le gouvernement. Je ne la blâme pas pour cela, parce que c'est de la tactique de parti; j'y ai recouru moi-même quand je l'ai jugé à propos, et je le ferai encore.

Mon honorable ami de la gauche peut m'attaquer; mais je suis ici présent, tout préparé, et, bien plus, capable de me défendre ainsi que mon journal, dont je suis entièrement responsable des articles.

L'honorable député de Durham-Ouest (M. Blake) a cru devoir s'écarter de son chemin, et m'attirer dans ce débat. Ce n'est pas de ma faute. Mais comme journaliste, comme représentant du peuple, en ma qualité de député de l'un des comtés les plus indépendants de la Confédération, je puis exprimer mes opinions aussi librement que peut le faire qui que ce soit dans cette Chambre, et quand je crois devoir recommander un projet différent de celui de l'honorable chef de la gauche, quand je crois devoir proposer les moyens d'assister la compagnie, de soutenir le crédit du pays et de